

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



CIRCULAIRE 042-24

Le 29 avril, 2024

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
FNB Horizons
FNB Horizons Active Preferred Share (HPR)
FNB Horizons Marijuana Life Sciences Index (HMMJ)
FNB Horizons NASDAQ-100 Index (HXQ)
FNB Horizons S&P / TSX 60 Index (HXT & FXT)
Changement de nom et CUSIP

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que les FNB Horizons suivants changeront leurs noms comme suit:

Nom actuel du FNB	Nouveau nom du FNB	Symbole contrat à terme	Share Future Symbol	Nouveau CUSIP
FNB Horizons Active Preferred Share	FNB Global X Active Preferred Share ETF	HPR	N/A	37892R 10 3
FNB Horizons Marijuana Life Sciences Index	FNB Global X Marijuana Life Sciences Index	HMMJ	N/A	37991D 104
FNB Horizons NASDAQ-100 Index	FNB Global X Nasdaq-100 Index Corporate Class	HXQ	N/A	37963X 10 4
FNB Horizons S&P / TSX 60 Index	FNB Global X S&P / TSX 60 Index Corporate Class	HXT	FXT	37963M 10 8

Les FNBs vont transiger sous les nouveaux noms et CUSIPS à l'ouverture des marchés à la Bourse de Toronto le 1 mai 2024.

CDCC - Détails du rajustement:

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de la CDCC, toutes les options sur les FNB Horizons mentionnées ci-dessus seront ajustées comme suit:

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** 1 mai 2024
- **SYMBOLES DES OPTIONS ET CONTRATS À TERMES SUR ACTIONS:** Inchangé
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** Inchangé
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT:** Inchangé
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangé
- **CUSIPS:** voir liste ci-dessus
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Inchangé

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

En raison du fait que le symbole d'action ou le symbole de classe ne change pas, la bourse ne modifiera pas les ordres et par conséquent, aucun ordre ne devra être réintégré.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des activités d'exploitation de la CDCC.

Patrick Desjardins
Directeur - Opérations de Marchés Dérivés